Discours de politique générale du Premier ministre Electeurs-libres

Madame la présidente, mesdames et messieurs les députés, mes chers concitoyens,

« *Il faut d'abord savoir ce que l'on veut, il faut ensuite avoir le courage de le dire, il faut ensuite l'énergie de le faire* », disait Clemenceau. Le diagnostic de la France est connu, j'aurai devant vous le courage de le dire et je compte sur vous pour me donner le courage de le faire. Il ne faut pas espérer d'amélioration de notre situation si nous n'avons pas la volonté de **réformer profondément la sphère publique**. Avec une dette de plus de 3 000 milliards d'euros soit plus de 112% du PIB, une charge annuelle de la dette de 70 milliards, un déficit public de 160 milliards soit plus de 5% du PIB, nous ne pouvons plus continuer à dépenser toujours plus pour tenter d'en améliorer le fonctionnement.

Redéfinir la répartition du pouvoir

Beaucoup de partis politiques font le bon constat mais les mesures qu'ils proposent ne sont pas à la hauteur, trop traditionnelles, trop technocratiques, ou trop idéologiques, elles échoueront. La réussite d'une politique ne se mesure pas à la compétence technique des gouvernants, mais à leur **capacité politique d'entraîner** derrière eux les Français vers le succès. Cela nécessite de **revoir l'organisation actuelle en diffusant davantage le pouvoir** et la responsabilité à tous les échelons de la société. Aujourd'hui l'action des partis politiques vise essentiellement à contrer l'adversaire, à accentuer la division entre les catégories sociales pour essayer d'en tirer un profit électoral à court terme :

pauvres contre riches, fonction publique contre privé, épargnants contre consommateurs, propriétaires contre locataires, progressistes contre conservateurs… Le rôle d'un gouvernement doit être au contraire de **rassembler** sur une ligne claire, sans avoir la prétention de tout régler par lui-même, car les solutions ne sont pas la plupart du temps entre ses mains mais dans celles des français. Il n'est pas non plus de polariser toute son attention sur le présent immédiat, mais plutôt de préparer l'avenir, énergétique, social, environnemental, territorial et démographique. Ces décisions, une fois actées sont mises en œuvre dans le délai d'une législature, soit 5 ans.

COMMENT L'ETAT EST DEVENU UN CONGLOMÉRAT INGÉRABLE…

La priorité, c'est **redéfinir** le **rôle de l'Etat et le diminuer**. Insidieusement, en effet celui-ci s'est immiscé dans des activités qui ne le regardaient pas et a laissé parallèlement en déshérence les choses qui le regardaient. C'est ainsi qu'il s'est arrogé depuis 40 ans la **gestion exclusive du système social** (santé, retraite, chômage), sans résultats probants, au détriment des missions qu'il est le seul à pouvoir exercer, car seul détenteur de **l'autorité légitime** pour le faire (sécurité intérieure et extérieure, aménagement du territoire et grandes infrastructures, flux migratoires et financiers). En multipliant ses interventions, il est devenu un mastodonte comme les conglomérats pétroliers américains des années 1900 (Standard Oil) ou téléphoniques des années 60 (ATT) et doit donc, comme eux, être **démantelé**, non en tant qu'Etat, certes, mais en tant que conglomérat monopolistique. Contrairement à ce que la sphère étatique veut faire croire, cela n'aura aucune incidence sur les Français eux-mêmes, bien au contraire, car ils vont reprendre la maîtrise de la gestion du système et seuls quelques bureaucrates nostalgiques de leur pouvoir vont le regretter.

...QUI DOIT ÊTRE DÉMANTELÉ COMME TOUT CONGLOMÉRAT

L'Etat doit rester à sa place qui est éminente. Or quelle est cette place ? Elle n'est pas **de gérer** la France au quotidien, mais d'organiser, d'anticiper, de planifier les **investissements** lourds, de prendre les **décisions qui préservent l'avenir**, et ensuite de laisser aux français, collectivement ou individuellement, en agissant à l'intérieur de ce cadre, le soin de prendre toutes les décisions qui les concernent à court et moyen terme.

A lui l'**autorité**, à lui la **vision**, à lui l'organisation, aux autres la GESTION. Ce principe directeur entraîne des modifications importantes dans la gestion de la sphère publique.

RÉFORMER LA GOUVERNANCE DU SYSTÈME SOCIAL

Dans le système social, on a tout mélangé. Or il faut distinguer :

- l'aspect **contributif** (nous payons des cotisations pour assurer des risques futurs sous forme d'un revenu différé)
- et le système **distributif** (nous assurons une assistance auprès des personnes sans revenu ou revenu insuffisant). Le premier cas relève des assurés sociaux eux-mêmes au travers de **représentants élus** dans les caisses, dotés des pouvoirs de décision, c'est la « **démocratie sociale** » ; le second est du ressort de l'Etat ou des collectivités locales. Ce n'est donc pas la même chose, or aujourd'hui c'est la confusion qui règne et cette opacité, voulue ou subie, ne permet pas de gérer avec efficacité nos ressources publiques.

Nous proposerons donc une **réorganisation complète** de l'assurance-maladie, des retraites et de l'assurance-chômage,

permettant de réactiver cette démocratie sociale fondée sur les principes de **responsabilité** et de **solidarité**.

UNE CAISSE POUR LES AGENTS DE L'ETAT

Nous proposons de créer une **caisse de retraite des agents de l'Etat** afin d'assurer la transparence des subventions cachées provenant actuellement du budget annuel.

TRANSFERT DU POUVOIR DE DÉCISION

Il appartiendra à ces organes élus de prendre **toutes les décisions** sur l'âge de départ, la durée de cotisation ou le montant des pensions, sans se polariser sur les 14% du PIB consacrés aux retraites (et combien au logement, à l'automobile ? Ce débat n'a aucun sens).

Si un régime décide de faire cotiser davantage ses adhérents pour leur permettre de partir plus tôt en retraite ou augmenter son montant, pourquoi l'en empêcher ? C'est absurde ! Par ailleurs, outre que ce processus de transfert **dépolitisera** largement le débat en le rendant plus concret, plus direct et plus opérationnel, rien n'empêchera une caisse de mettre en place un système par points ou même de réfléchir à la capitalisation. La caisse de retraite des pharmaciens l'a fait, en complément de la répartition et la retraite additionnelle de la fonction publique (ERAFP) aussi.

RÉGIONALISER LA SANTÉ, SUPPRIMER LA LFSS

Concernant la santé, nous souhaitons la **régionaliser** : c'est aux **caisses régionales d'assurance-maladie** qu'il appartiendra de fixer les **tarifs**, à la place du ministère de la santé, car elles sont les payeurs des prestations. Nous voulons ainsi mettre fin au **conflit d'intérêt permanent** entre la tutelle et le payeur. En effet, ces 2

missions relèvent de logiques très différentes, la tutelle visant à assurer l'organisation et la répartition des soins sur le territoire et le respect des règles, le financement à rémunérer des prestations faites à des cotisants. Nous confierons cette **tutelle à la Région** qui devra aussi définir une **politique de santé régionale** (formation des professionnels, répartition des équipements sur le territoire).

RÉFORMER UNE FISCALITÉ ABERRANTE

Le deuxième chantier de la sphère publique concerne la fiscalité. La tâche est immense, tant, par empilements successifs et délires manipulateurs des comportements, l'impôt est devenu très complexe et injuste.
De ce fait, nous souhaitons en revenir à la définition initiale et confiner l'impôt exclusivement au **financement des services publics,** sans le faire servir à d'autres objectifs comme la réduction des inégalités, la promotion du logement, celle de la recherche, la sanction des comportements individuels.

Pour cela, il existe d'autres outils d'action publique que l'impôt qu'on met trop souvent à toutes les sauces. Le résultat en est qu'aujourd'hui, personne ne sait plus quelle est la règle fiscale applicable, créant une **insécurité juridique** (et pénale *in fine*) paralysante et l'affichage d'un taux facial sans rapport avec le montant effectif. On en vient à afficher un taux d'imposition plutôt élevé pour les riches, tout en leur permettant d'y échapper en partie. Belle hypocrisie !

SIMPLIFIER L'IMPÔT

Par conséquent, la première chose à faire, est de **remettre de la simplicité et de la lisibilité dans l'impôt**, ce qui implique la **suppression sur 5 ans des 455 niches fiscales** qui obèrent cette visibilité. Ces niches représentent une dépense de 100 Milliards d'euros, mais même la Cour des comptes a été incapable de

mesurer leur efficacité, car c'est très difficile à faire ! En réalité ces niches sont le résultat du clientélisme débridé et sans vergogne de nos élus.

En contrepartie nous proposons de **réduire les taux** à due concurrence, avec une formule facile à comprendre : dans les pays de l'OCDE, le montant des budgets de l'Etat représente en moyenne environ 20% du PIB, hors système social contributif.

UNE TAXE UNIQUE DE 20% SUR TOUS LES REVENUS

Nous supprimerons l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les bénéfices, la CSG, l'impôt sur l'épargne, l'impôt sur les plus-values et les remplacerons par une **TAXE UNIQUE de 20% sur tous les revenus**, salariaux ou non, revenus de l'épargne, successions (en supprimant la franchise de 152 000 €), et plus-values, (y compris sur la résidence principale), correspondant au coût de fonctionnement de l'Etat. Cet type d'impôt présente de nombreux avantages :

1. il est raccord avec le financement de l'Etat puisque celui-ci correspond à un ordre de grandeur de 20% du PIB (hors système social),
2. il facilite les prévisions d'investissement grâce à sa simplicité, un chiffre rond et unique,
3. il interdit toute manipulation de l'impôt par les pouvoirs publics (niches ou taxes spécifiques),
4. par sa simplicité, il diminue tous les **coûts de transaction** liés à la complexité.

UN TAUX ZÉRO EN DEÇÀ D'UN CERTAIN SEUIL

Afin de préserver le **caractère progressif** de l'impôt sur le revenu, nous conserverons une **franchise à 0% sur les 15 000 premiers euros de revenu** annuel. Cette franchise étant dégressive à partir de 40 000 € et supprimée au-delà de 90 000 €. Nous voulons en

effet, non pas punir les riches de l'être, ce qui est absurde, mais décharger les plus pauvres des contributions qui pourraient obérer leur pouvoir d'achat.

FAIRE FINANCER ET GÉRER LA DÉPENDANCE PAR LES RETRAITÉS

Concernant les retraités, nous maintenons une **CSG à 6%**, déductible de l'IR à 20%. Son produit sera affecté directement à la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie créée en 2004) en remboursement de la dette sociale, ainsi qu'au **financement de leur dépendance** à hauteur de 20 milliards par an. Là aussi, ce n'est pas à l'Etat de gérer ce système, mais aux intéressés eux-mêmes. Aussi la CNSA serait dirigée, non plus par le gouvernement, mais par un **Conseil d'administration élu par les retraités eux-mêmes.** Il s'agit donc moins d'un impôt que d'une **épargne** forcée, dont ils décideront eux-mêmes l'emploi.

FAIRE DES CONTRIBUABLES DES ACTEURS DE LA DÉPENSE PUBLIQUE

Je propose que 25% de l'impôt direct (par tranches de 5%) puissent être affectés par les contribuables lors de la déclaration, directement au service public de son choix : Education, Santé, Police, Justice, Défense, Environnement, Culture...

Le prélèvement à la source est conservé et il garde même toute sa justification dans le cadre de cette simplification.

RÉTABLIR UNE FISCALITÉ LOCALE AUTONOME

Depuis plusieurs années les principes fondateurs d'universalité de l'impôt et d'autonomie locale ont été affaiblis par une série d'exonérations dont la plus importante est la suppression de la taxe d'habitation, et par une part croissante des dotations de l'Etat qui porte atteinte à l'autonomie locale. Cela est injuste, inefficace, déresponsabilisant.

UNE NOUVELLE TAXE D'HABITATION

La suppression de la taxe d'habitation correspond à ces mesures "coups de com" démagogiques dont les campagnes électorales sont coutumières mais qui, une fois mises en oeuvre, parce qu'elles n'ont pas été suffisamment étudiées, **posent plus de problème qu'elles n'en résolvent**. Il n'est pas souhaitable en effet qu'une large partie de la population d'une commune ne contribue plus à son fonctionnement. La taxation sur une base foncière est obérée par l'actualisation de cette base (non réalisée depuis 1970, prévue en 2026) et n'a que peu de rapport avec les prestations locales qui sont principalement des prestations de service aux personnes (sécurité, déchets, Etat- civil, transports…).
Nous proposons de remplacer la taxe d'habitation par une CONTRIBUTION ADDITIONNELLE SUR LE REVENU à taux unique,

mais dont le montant et la franchise seraient **modulables par chaque commune**.

DES TRANSFERTS DE TAXES PLUTÔT QUE DES DOTATIONS

Les régions sont des nains budgétaires : avec un budget cumulé de 35 Mds €, elles représentent 1,5% du PIB. Nous voulons leur transférer des compétences et des moyens. Aujourd'hui l'Etat perçoit une TVA au taux normal de 20% et en reverse une partie aux collectivités locales en contrepartie de leurs recettes qu'il a supprimées, comme les impôts de production. Ce système n'est ni juste, ni transparent, ni respectueux de l'autonomie locale.

AUTONOMIE FISCALE POUR LES RÉGIONS

Nous voulons permettre aux régions de **fixer et de percevoir directement une part de TVA**, un point de TVA représentant 6,5 Mds €, par réduction de la part Etat de 20 à 17%, le complément de 3% constituant une recette directe des régions, libres à elles de moduler ce taux -en plus ou en moins de 3%- applicable aux biens et services fournis dans la région.

DETTE PUBLIQUE : REVENIR À L'ÉQUILIBRE EN 10 ANS

La crise du COVID et la crise en Ukraine ont bon dos pour justifier l'accroissement des déficits publics. Les élections sont « achetées » à coups d'argent public et ce phénomène est malsain. Là aussi, la méthode employée jusqu'à présent par les gouvernements n'est pas la bonne car Il faut bien comprendre qu'il n'y a **pas de limite à la dépense publique** : en effet, les freins naturels qui existent dans l'économie marchande, liés à la capacité solvable, sont inopérants ici.

CRÉER DES FREINS ARTIFICIELS À LA DÉPENSE PUBLIQUE

Il faut donc **créer des freins "artificiels"** pour suppléer ce manque. Par ailleurs, les solutions au gaspillage n'existent pas

dans les cabinets ministériels, ni les cabinets d'audit... c'est sur le **terrain** qu'il faut aller les chercher, et cela implique de **modifier radicalement l'organisation trop hiérarchique** des administrations. "Penser global, agir local", ce slogan utilisé en écologie est aussi valable ici. Il faut donc passer de solutions globales (réduction de tant de milliards des dépenses, sans effet concret à la base) à la solution locale (faire de chaque service un acteur de la qualité et de la bonne gestion de son budget).
Je propose de négocier avec les fonctionnaires cette réduction en leur disant : aidez-nous à **réduire les dépenses de 100 milliards** et nous vous en rétrocéderont 30%, soit environ 6 000 € de revenu supplémentaire par agent et par an. Voilà une véritable politique d'intéressement !

SUPPRIMER LA PLUPART DES AGENCES DE L'ETAT

Par ailleurs, par facilité, l'Etat a créé une multitude d'agences et d'établissements qui sont autant de démantèlements de la puissance publique et représentent un surcoût budgétaire de 82 milliards. Je propose d'en supprimer 80% et de **réintégrer leurs missions dans les ministères** concernés qu'elle n'auraient jamais dû quitter, en poursuivant par ailleurs l'assouplissement des règles de recrutement dans la fonction publique (contractuels, temps partiels…).

TOILETTER LES CODES ET LES TEXTES

« *La maladie chronique qui tue le pouvoir, c'est l'intempérance législative, c'est la tyrannie de ce corps qui veut sans cesse légiférer.* » (Tocqueville, Souvenirs). Progressivement on a accumulé les lois modifiant des lois déjà existantes, mais sans supprimer la plupart de leurs dispositions. Il en résulte un enchevêtrement inextricable de normes qui rendent leur application problématique.
Nous proposons deux choses :

- supprimer toute norme ou procédure qui n'apporte pas une valeur ajoutée directe aux citoyens, par une **revue annuelle des normes**, menée par le parlement et la cour des comptes qui lui sera rattachée;
- faire édicter les normes directement par leurs utilisateurs, les professionnels aux-mêmes, seule solution pour qu'elles soient adaptées à leur objet.

Au-delà de cela, c'est un état d'esprit qu'il faut insuffler aux citoyens qui sont souvent les premiers demandeurs de restrictions, contraintes, interdictions… pour les autres, et interventions… pour eux-mêmes. Il faut donc dès le plus jeune âge leur inculquer à l'école le goût de l'initiative, personnelle ou collective, et la méfiance vis à vis de la puissance publique, qui n'est pas forcément bienveillante.

Décentralisation, territoire

TRANSFÉRER DE NOUVELLES COMPÉTENCES AUX RÉGIONS

La France reste un **pays trop centralisé**, où trop de choses se décident à Paris au sein des bureaux ministériels, l'argument n'est pas neuf, mais il est temps désormais de passer à la pratique. Nous proposons de confier aux régions :

1. la politique agricole et la pêche ; nous proposons de régionaliser celle-ci, en lui confiant la gestion des fonds attribués par l'Europe à la France; en effet, les territoires de culture, les capacités et traditions agricoles sont différents d'une région à l'autre et doivent être gérés au plus près des bénéficiaires, nos agriculteurs et transformateurs,
2. la santé ; les Agences régionales de santé (ARS) sont conservées, plus comme services extérieurs du ministère de la santé, mais comme établissements publics autonomes rattachés au Conseil régional qui nommera son directeur, (au lieu du Conseil des ministres actuellement), et deviendront ainsi vraiment « régionales",
3. la politique culturelle ; hormis les grands établissements nationaux qui demeurent dans le giron de l'Etat, celle-ci sera transférée à la région avec les crédits correspondants.

FAIRE DU DÉPARTEMENT UN ÉLÉMENT CONSTITUTIF DE LA RÉGION

Les départements français sont une création de la révolution de 1789, quasi géométrique, et n'ont de ce fait **aucune légitimité** historique ou territoriale, celle-ci appartenant aux Provinces (les régions d'aujourd'hui). Il eut été de bonne politique de les supprimer car on ne va plus à cheval au chef-lieu ! Néanmoins, certains d'entre eux ont acquis depuis deux siècles une forme de notoriété car ils correspondent à des "pays" historiques et constituent un échelon de proximité indéniable.

Nous gardons cet échelon départemental, non plus comme collectivité indépendante, mais comme **subdivision de la région** en leur conservant une compétence propre dans le domaine social, notamment la tutelle des maisons de retraite et EHPAD. La conséquence en sera le **principe du conseiller unique**, chaque élu départemental étant par ailleurs élu régional.

L'ASSEMBLÉE DES RÉGIONS DE FRANCE, ORGANE DE PÉRÉQUATION INTER-RÉGIONALE

Cette autonomie financière des régions aura pour conséquence la suppression de la dotation globale de financement (DGF) attribuée par l'Etat. Est-ce à dire qu'il n'y aurait plus de péréquation budgétaire entre régions ?
Nous confions à l'Assemblée des régions "Régions de France », le soin de définir les règles et de voter chaque année les montants de 2 types de péréquation régionales existant actuellement, soit la péréquation "verticale" ou DGF (qui deviendra "horizontale") et celle, déjà horizontale, du "Fonds national de péréquation des ressources des régions ».

RELANCER UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'espace est une donnée limitée qui ne peut pas être simplement régulée par le marché. Le coût excessif du logement en France est causé par la **trop forte concentration des activités sur certaines parties du territoire** (50% de la population occupe 20% du territoire) et l'idée qu'il suffirait de construire encore davantage dans ces zones déjà saturées est utopique et totalement contradictoire avec l'idée d'aménager de vastes espaces verts dans les grandes agglomérations pour atténuer les effets du réchauffement et les rendre plus habitables. Doit-on urbaniser le bois de Boulogne ? Ou étendre encore l'artificialisation des sols dans le Vexin normand ? Il faut dire **stop à l'agrandissement permanent de Paris et sa banlieue** et la seule façon de le faire

c'est de **bloquer toute nouvelle installation** de certaines activités ou construction de bureaux à Paris, dans sa région et dans les 10 plus grandes métropoles, tout en finançant la rénovation de logements vacants nombreux dans la « diagonale du vide » (plus de 3M de logements vacants en France) et facilitant l'installation d'activités ou d'espaces de coworking dans ces petites communes (en mettant à niveau notamment les infrastructures réseau dans le cadre du plan fibre). Il faut donc une politique volontariste, disons-le même autoritaire, de **re-localisation des activités** et seule la puissance publique (Etat ET régions) est en mesure de le faire.

Dérèglement climatique

LIMITER LES EFFETS DES ALÉAS CLIMATIQUES PAR UN PLAN DE TRAVAUX SUR 10 ANS

Il nous faut à la fois trouver des solutions pour réduire les émissions futures et **atténuer les conséquences** des émissions passées (l'augmentation des PPM de carbone de 300 à 400). Aussi, pourquoi ne pas redéployer une partie des crédits consacrés aux "renouvelables" (7 milliards par an dans la programmation énergétique), pour en en atténuer les conséquences réelle aujourd'hui sur la vie quotidienne ?
Il faut se protéger maintenant (et pas en 2100...) des conséquences de ces épisodes : inondations, submersions maritimes, coulées de boue, coupures d'électricité, routes coupées... Le coût de ces épisodes est passé de 1 à 4 Mds € entre 1980 et 2020, sans compter les morts, et l'Autorité de contrôle prudentiel des assureurs prévoit un quadruplement des coûts d'ici 2050.

Barrages, brise-lames, digues, lacs artificiels de régulation des cours d'eau, protection renforcée du littoral, application stricte de la loi littorale, création de zones tampon et de rétention de crues, enfouissement des lignes électriques, interdictions de construire, sont les outils à notre disposition afin de limiter les conséquences humaines de cette météo qui se traduisent pas des inondations, des submersions, des éboulements et des sécheresses de plus en plus fréquentes.
Pour prévenir le manque d'eau, il faut pouvoir stocker cette ressource en construisant des bassines, car nous n'utilisons actuellement que **3% de l'eau** qui tombe du ciel.
Nous estimons à 10 Mds par an pendant 10 ans le coût de ces travaux de protection.

ENVIRONNEMENT : AGIR SUR LES CAUSES

Le système productif très performant de l'économie mondialisée actuelle est conçu pour fabriquer des produits en quantité industrielle et en submerger la planète. Mais cela présente 2 inconvénients majeurs :

1. une **grande fragilité** aux crises, comme on l'a constaté pendant la COVID-19, où tout arrêt de la production se présente rapidement comme une catastrophe systémique nécessitant une intervention majeure des états pour le maintenir à flot,
2. un **impact sur la nature** et les ressources avec une dégradation accélérée de l'environnement.

Nous ne devons plus nous contenter de "verdir" l'économie avec des énergies dites "propres" (qui ne le sont en fait pas tant que çà), mais REPENSER COMPLETEMENT la production en raisonnant sur l'ensemble du cycle et en mettant l'accent sur la QUALITE DURABLE plutôt que sur la QUANTITE.

Beaucoup de producteurs et de pays demeurent encore des "passagers clandestins" de l'environnement, car ne payant pas le coût de la destruction de celui-ci. Il faut réintroduire progressivement ce facteur de production (car c'en est un) dans le prix des produits. La taxe carbone est envisagée dans ce cas, mais est-il logique de pénaliser les consommateurs et alimenter encore la dépense publique ? Nous disons stop ! Nous considérons qu'il est dangereux de redonner aux hommes de l'Etat encore davantage de pouvoir avec le produit de cette taxation. N'allons pas reproduire sur l'environnement l'erreur commise sur le système social ! Nous **refusons que la protection de l'environnement nous conduise au socialisme et à plus d'étatisme**.
Nous proposerons à la communauté internationale de fixer un coût à la destruction de l'environnement (calculée par rapport aux

signaux du marché, par exemple le coût de démantèlement d'une exploitation minière ou industrielle, le coût de dépollution d'un cours d'eau, le coût de captation d'un tonne de CO2...) et obliger les entreprises à **provisionner** celui-ci dans leurs comptes annuels, ces provisions étant utilisées par les entreprises, soit pour **reconstituer les biens naturels détruits**, soit pour financer des actions d'amélioration de l'environnement en versant ces sommes à des "fonds verts" qui se chargeront de les utiliser en liaison avec la population locale.

Les **commissaires aux comptes** veilleront à l'inscription de ces provisions comme condition de validation des résultats annuels.

Une politique agricole régionale

La course au prix bas est devenue suicidaire pour notre agriculture car nous sommes dépassés par des pays européens qui ont fait le choix d'une massification de la production depuis 30 ans (Espagne mais aussi Allemagne). Alors qu'au contraire, le **choix de la qualité et du terroir** (piment d'Espelette, vallée des Aldudes...) est très rémunérateur dans un pays de tradition culinaire comme la France.

L'agriculture intensive, avec ses additifs chimiques, contribue à la destruction des espèces car elle brise le cycle naturel de la vie : par exemple les populations d'oiseaux ne trouvent plus les insectes qui leur servaient de nourriture et se dépeuplent à leur tour ; de même les pollinisateurs attaqués par ces substances disparaissent, menaçant la reproduction végétale. Les labours rendent les sols arides par disparition de l'humidité et des micro-organismes qui les fertilisent.
Les pratiques d'élevage intensif sont fortement remises en cause, car sources de maltraitance animale, de pollution et de malbouffe pour le consommateur.
La France a une tradition de terroir, avec ses fromages (Camembert, Bleu d'Auvergne, Comté, Roquefort) ses viandes (poulet de Bresse, Salers), ses charcuteries (jambons crus, foie gras, terrines, tripoux, rillettes), ses plats cuisinés (cassoulet, confits de canard), sa confiserie (calissons d'Aix, bêtises de Cambrai). Il s'agit d'un potentiel économique et régional considérable et reconnu encore à l'étranger, mais actuellement sous utilisé à cause de la politique agricole commune qui nivelle les particularismes nationaux.

Nous proposons de développer la **certification** qualité de tous les produits agricoles sur la base d'un cahier des charges sur les intrants, les effets sur l'environnement et la santé des

consommateurs, la traçabilité, la provenance régionale, le type d'élevage (par ex. boeuf nourri à l'herbe plutôt qu'au grain).

Depuis 1957 qu'existe la politique agricole commune, le bilan n'est pas positif : uniformisation, soutien massif à l'agriculture intensive, pollution des sols et des eaux (algues vertes en Bretagne), mécontentement des agriculteurs et des consommateurs. La raison en est que **l'Europe n'est pas le bon niveau** pour gérer une politique qui a besoin de **proximité**. Les grandes régions constituent le niveau approprié.
Les certifications (AOP, BIO...), seront gérées au niveau régional et non plus national ainsi que les aides car une politique de qualité a besoin d'une relative proximité pour se déployer.

Education

Le système éducatif est complètement sclérosé, bureaucratique ne laisse **pas assez d'autonomie de gestion** aux institutions de terrain. Il faut donc là aussi lâcher du lest selon notre principe : les objectifs doivent être fixés par l'Etat, mais la réalisation doit être locale.
Nous allons retirer la gestion des écoles, lycées et collèges aux collectivités locales et la confier à ces **établissements publics autonomes**, regroupés, avec un chef d'établissement et un conseil d'administration décisionnaires, soutiens de proximité aux enseignants, notamment dans pour assurer la discipline.

Le ministère de l'éducation ne sera plus le gestionnaire direct mais uniquement **l'organe de tutelle** et de contrôle avec une fonte de ses effectifs de moitié, l'autre étant réaffectée sur le terrain (35% des effectifs de l'Education n'enseignent pas !).

L'expérience prouve que pour assurer la qualité d'une prestation, la concurrence, l'autonomie de gestion et la liberté de choix du client sont les meilleurs moyens d'y parvenir. Pourquoi faudrait-il le faire pour fabriquer des boulons et pas pour une activité aussi noble que l'éducation ? La carte scolaire sera supprimée mais chaque élève recevra en contrepartie une **dotation budgétaire** annuelle lui permettant de s'inscrire à l'établissement de son choix. Des **indicateurs de qualité et de résultats** annuels après audit seront publiés et accessibles à tous, supprimant l'opacité actuelle du système.

Energie : sécurisation et compétitivité

RELANCER LE NUCLÉAIRE

Notre société industrielle est bâtie sur l'utilisation d'innombrables robots mécaniques (camions, engins de chantier, grues, machines-outils, électro-ménager...) fonctionnant grâce à l'énergie du pétrole et de l'électricité qui font beaucoup plus rapidement et efficacement ce qu'ont fait pendant des siècles les chevaux et les boeufs… Par conséquent notre niveau de vie est directement dépendant de la disponibilité d'une énergie relativement abondante et pas chère. N'oublions pas que c'est un Français qui a inventé le moteur à explosion, sans lequel le pétrole ne serait bon qu'à bruler dans les lampes…

70% de notre électricité provient de l'énergie nucléaire. Son abandon implique le démantèlement des centrales actuelles, ce qui revient très cher pour une production d'énergie nulle à l'arrivée. Ne vaut-il pas mieux utiliser ces crédits (70 Mds € environ) pour rénover le parc existant et avoir de l'énergie disponible ? Je propose de revenir sur la loi de transition énergétique du 17 août 2015, pour rénover les centrales, construire 15 EPR, interdire toute mise en service de nouvelle centrale thermique, relancer le projet

ASTRID de centrale de 4ème génération sans déchets stoppé par MACRON, déconnecter le prix de l'électricité français du "marché" européen (fixé sur le coût marginal de gaz alors que nous n'en utilisons que 7% pour produire l'électricité).

STOPPER LE DÉVELOPPEMENT ANARCHIQUE DES ÉOLIENNES

Il y a aujourd'hui une forme de colère contre le déploiement inconsidéré de ces pylônes de métal et de polymère de 125 m et bientôt 240. Par ailleurs, on a gaspillé 120 Md€ pour disséminer ces moulins à vent qui ne servent à rien. Car la France dispose grâce au nucléaire et aux barrages hydroélectriques, de suffisamment d'énergie décarbonée et ces équipements ne produisent que de façon intermittente, un jour sur quatre. On parle de la "rénovation thermique" mais elle ne concerne que le chauffage et donc une partie du problème. Faut-il pour autant arrêter l'installation des éoliennes ? Nous ne le pensons pas. Mais nous allons concentrer ces machines dans des « fermes » situés à proximité des centrales existantes et arrêter de les disséminer partout dans le paysage, en spécialisant ces éoliennes sur la **production d'hydrogène** vert qui va constituer une alternative au tout électrique des transports.

UNE FISCALITÉ PROGRESSIVE EN FONCTION DE LA CONSOMMATION

Il faut s'attendre à une hausse du prix de l'énergie dans les années à venir, car nous devrons l'économiser au maximum, mais s'éclairer se chauffer, se déplacer sont des **besoins primaires** essentiels qui doivent être financés. Nous proposons, pour concilier ces deux exigences contradictoires, de **faire varier le prix du chauffage et de l'électricité en fonction de la consommation**, en réduisant la fiscalité à zéro et en utilisant un tarif préférentiel en dessous d'un **volume annuel** de consommation par foyer, considéré comme de première nécessité,

fixé par la loi. Au-delà de ce seuil plancher de consommation, le prix et les taxes augmentent (+50% au delà d'un seuil et doublement ensuite). Ces seuils seront définis par le parlement et gérées au niveau de la facturation par les opérateurs. Le même système sera étendu à la fiscalité sur les carburants, en fonction du nombre de kilomètres annuels par véhicule.

Immigration : reprendre la maîtrise

Aujourd'hui, l'immigration n'a plus rien à voir avec ce qu'elle était il y a 30 ans. Nous sommes passés progressivement d'un système de droits, individuels ou économiques, à un **problème géopolitique et existentiel** majeur, qui menace la stabilité de notre pays et de l'Europe entière, avec ses filières de passeurs organisées, son économie souterraine, son chantage, qu'il soit financier (Turquie), politique (Biélorussie), ou même sur notre siège à l'ONU. C'est aussi une soupape de sécurité pour le maintien de régimes obsolètes qui autrement exploseraient (mais n'est ce pas souhaitable ?). Il faut s'interroger sur les conséquences collectives et donc politiques des décisions personnelles d'immigration et apporter une **réponse elle aussi collective, et non plus seulement au cas par cas**. Notre droit était adapté pour traiter quelques milliers de personnes par an, il est complètement dépassé pour des centaines de milliers et nous avons complètement perdu tout pouvoir de décision sur ce point, c'est à dire la souveraineté.

Ce phénomène s'exerce en catimini, sans débat public sérieux, en dehors des invectives. Or la démocratie exige que ces questions soient abordées régulièrement devant la représentation nationale et au-delà devant l'opinion publique : qui accueillir et dans quelles conditions ? Comment renvoyer ceux qui ne sont pas admis ? Quelles prestations (logement, éducation, aide médicale) maintenir

et lesquelles supprimer ? Quelles relations instaurer avec les pays d'origine ?

Nous proposons donc l'élaboration d'une **politique d'immigration**, intégrant les aspects diplomatiques et internationaux, notamment vis à vis des pays de départ et vis à vis de l'Europe, un débat public et un vote par le parlement, l'obligation de rendre compte devant les deux chambres régulièrement et au moins une fois par an avec le vote de moyens spécifiques d'action, comme une police des frontières. La politique migratoire ne doit pas viser seulement l'intérêt des immigrés, mais en premier lieu celui de la France et des Français. Cela passe aussi par la mise en oeuvre d'un système d'information complet sur l'immigration, des statistiques ethniques, l'application effective des éloignements du territoire avec une brigade de professionnels dédiée.

Défense

La préférence pour le présent et l'insouciance sont les symptômes des pays en paix, on l'a vu avec la guerre en Ukraine. Or la réalisation d'un outil de défense digne de ce nom, qui préserve vraiment la sécurité, ne se fait pas en un jour, c'est le résultat d'une action persistante. Les crédits de la défense nationale étaient de 5,4% du PIB en 1960, 3% en 1982 et 1,14% en 2015. Nous nous sommes endormis dans la paix depuis 1945 et avons oublié la guerre en pensant qu'elle était d'un autre âge. Erreur fatale : les attentats terroristes depuis 2015, la guerre en Syrie, les velléités de la Chine, la guerre maintenant en Ukraine, nous ont rappelé que l'histoire n'a pas de fin. Il n'existe pas d'exemple où des nations prospères, vieillies et endormies sur elles-mêmes, ayant baissé la garde, n'ont pas dû subir un affrontement prélude à une invasion massive. Il nous faut donc préparer hélas de nouveau la guerre en redonnant les moyens nécessaires aux forces armées qui sont notre seule assurance-paix.

RECONSTITUER L'OUTIL DE DÉFENSE CONVENTIONNELLE

La dissuasion nucléaire n'est pas dissociable de l'armée conventionnelle. On ne peut pas imaginer "dormir" à l'ombre de la force stratégique et se "réveiller" d'un seul coup en envoyant *illico* le feu nucléaire. La doctrine du "tout ou rien" est suicidaire. Pour être crédible et justement dissuasive, la force nucléaire a besoin en amont d'un arsenal classique suffisamment puissant pour montrer à l'adversaire qu'on est prêt à aller jusqu'au bout en exerçant une "riposte graduée". De même le renseignement est capital pour évaluer la détermination d'un ennemi avant de commettre l'irréparable et cela demande aussi des moyens importants. Gouverner, c'est choisir. Or notre défense conventionnelle est sinistrée, nous manquons d'hélicoptères, de missiles, d'avions de transport et de reconnaissance, et même de munitions !

Nous allons porter en 5 ans le budget Défense à 3% du PIB, non pas comme un droit acquis à dépenser, mais pour financer l'exécution d'un programme précis de réarmement.

FAIRE DE NOTRE INDUSTRIE DE DÉFENSE UN PÔLE EUROPÉEN

L'avenir de notre défense se fera avec l'Europe, mais, dans ce continent désarmé, qui a oublié la guerre, la France reste le seul pays, après le Brexit, à conserver une industrie de défense substantielle qu'il faut continuer à développer. Mais cette industrie est menacée par la diminution constante des budgets militaires, car c'est grâce à la commande publique qu'elle peut exister et exporter. Par ailleurs, ce type d'industrie, qui fait appel à des technologies très avancées (électronique, matériaux, optronique...), a des retombées aussi dans la sphère industrielle civile. Elle confère de ce fait un avantage comparatif global.

C’est pourquoi nous proposerons à nos partenaires la notion de « préférence européennes » car il n'est pas normal (et même dangereux) que les autres pays européens se fournissent

systématiquement ailleurs (USA notamment) quand l'équivalent existe en France ou ailleurs en Europe.

Justice : remettre de l’efficacité

La justice a pour symbole une balance qui correspond à ses 2 missions : protéger les citoyens contre les abus de pouvoir, mais aussi **protéger la société** contre les abus des citoyens ou des gangs. Ce dernier volet concerne les atteintes aux droits commises par les individus et les groupes violents qui ne respectent pas la loi. A ce titre, nous allons proposer au vote une nouvelle loi anti-casseurs qui permette de poursuivre tout participant à une manifestation violente ayant refusé d’obtempérer à un ordre de dispersion.

La lenteur de la justice a pris des proportions inacceptables aboutissant à un véritable déni. La principale priorité doit donc être d'accélérer le cours de cette justice, civile et pénale.
Nous proposons de recruter 1500 magistrats et 3000 greffiers supplémentaires en 5 ans et allons engager une simplification drastique du code de procédure pénale.
Nous aurons aussi à revoir la carte judiciaire en redonnant la priorité aux tribunaux de première instance, qui doivent rester seul juges, en **limitant les possibilités de recours d’appel** qui engorgent les cours, à la seule intervention sur un vice de forme évident ou un revirement de jurisprudence qui mériterait d’être confirmé.

SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Il n'y a pas moins de policiers en France que dans les autres pays européens rapporté à la population, c'est donc moins, comme souvent dans l'administration, un problème de moyens que d'organisation. Là aussi, trop de bureaucratie, de papiers, de

lourdeur : sait-on qu'il n'y a que 7% de policiers sur le terrain à un moment donné ? En partie à cause d'une règle absurde qui veut qu'un policier récupère 1h 30 pour chaque heure supplémentaire.

Nous engagerons dès cette année une négociation sur le paiement immédiat de l'arriéré monstrueux d'heures supplémentaires accumulé depuis des années, avec le principe d'une récupération d'une heure pour une heure et non pas une heure et demie. Par ailleurs, dans l'optique de la réforme de l'administration, nous allons donner une autonomie complète de gestion aux commissariats pour qu'ils puissent décider eux-mêmes de leurs recrutements et de leurs achats (véhicules, armes, gilets pare-balles...) avec un cadre administratif dédié sur le terrain.

JUSTICE PÉNALE

Le nombre de détenus dans les prisons françaises était, au 1er mars 2021, de 64 405, soit 1 détenu pour 1 041 habitants. Contrairement à une idée parfois évoquée, il n'y a donc **pas plus de personnes en prison qu'ailleurs**, puisque la moyenne en Europe est de 122 détenus pour 100 000 habitants. Selon le coût estimé par le député Eric PAUGET, les prisonniers coûtent aux contribuables environ 6,4 millions d'euros par jour, soit 2,3 milliards d'euros par an.

Comment faire pour réduire le taux d'occupation ?
Nous proposons des **peines courtes** mais effectives, de supprimer le classique et inefficace"rappel à la loi" (80% des sanctions pour détention de drogue). Sur ce principe de peines courtes mais effectives, nous nous inspirons des Pays-Bas, qui ferment de nombreuses prisons désormais vides. Non par laxisme, mais parce que la criminalité là-bas est en chute libre. Voilà la bonne façon de réduire l'incarcération.

L'Europe

L'Europe a existé avant les nations. Quand on observe la vie des saints au Moyen Age on s'aperçoit qu'il parcourent l'Europe d'un bout à l'autre, passant de la France à l'Italie puis à l'Allemagne, la Flandre et l'Angleterre en fonction de l'implantation des communautés ecclésiastiques. Car après l'Empire romain c'est l'Eglise qui a unifié l'Europe avec une langue unique à l'époque : le Latin. Mais on a refusé de reconnaître ces racines chrétiennes, comme on a refusé de représenter de vrais monuments sur les billets de l'euro, privant ainsi les européens de références culturelles, nationales et historiques puissantes. L'Europe est contestée aujourd'hui, on peut dire qu'elle a réussi comme bureaucratie mais échoué en tant qu'entité, car ce sont les Etats,

leur culture et leur démocratie, qui lui confèrent en réalité son pouvoir d'attraction.

POUR UNE NOUVELLE CONSTITUTION EUROPÉENNE

Il n'y a pas d'avenir pour l'Europe par le seul biais de relations bilatérales entre Etats, il faut donc une i**nstitution de coopération** qui agrègent ces Etats dans une volonté commune. Mais de même qu'il n'existe pas de régime semi-présidentiel, ou d'économie mixte, l'Europe actuelle est une chimère qui essaie de ménager inter-étatisme (le conseil) et fédéralisme (le parlement) en essayant de lier cela avec le technocratisme (la Commission). Il faut donc trancher, et il n'y a que les peuples qui puissent le faire. C'est pourquoi nous proposerons à nos partenaires de rédiger deux nouveaux textes au choix d'un référendum organisé le même jour au niveau européen. Chacun de ces textes comporterait une option claire :

- La voie **confédérale** : l'Union devient une sorte de syndicat de défense d'états nationaux, un "Groupement d'intérêts" inter-étatique, avec un droit de veto national, une égalité totale entre nations, en somme le retour au modèle westphalien. Dans ce cas de figure, le Parlement est supprimé, la Commission n'étant plus qu'un organe administratif d'exécution des décisions du Conseil qui dispose alors de tous les pouvoirs ;
- soit on évolue vers un vrai système **fédéral** où certaines compétences d'attribution sont clairement transférées à l'Europe et applicables directement sans "incorporation", mais alors le Parlement devient souverain dans les domaines délégués, la Commission est supprimée en tant qu'exécutif, conservée comme simple organe administratif, et un **gouvernement** formé par les députés européens et responsable devant eux, a seul l'initiative. Le Conseil demeure en tant qu'instance de concertation entre Etats, en dehors des

domaines délégués à l'Europe sur des projets particuliers de coopération ou dans les relations internationales.

Le texte remportant plus de 50% des suffrages serait mis en application dans les 3 ans.

Le monde

La politique étrangère n'est jamais que la projection extérieure de la puissance interne. Par conséquent, il est illusoire de vouloir mener une politique étrangère forte et influente sans avoir préalablement remis de l'ordre dans nos affaires intérieures. Et la première action à mener, c'est évidemment le renforcement de la défense. C'est pourquoi Electeurs-libres propose de porter le budget militaire à 3% du PIB.

POURQUOI LE MONDE EST DANGEREUX

La dangerosité du monde est la conséquence de sa mauvaise gouvernance : les Etats-Unis se sont désengagés des actions extérieures à la suite d'expériences calamiteuses (Irak, Afghanistan…), mais le relais n'a pas été pris et surtout de nombreux pays du sud souffrent de mauvaise gouvernance : manque de légitimité des dirigeants qui se maintiennent par la force, la corruption, la népotisme, le clanisme, qui crée la misère et suscite l'immigration de ceux qui « n'en font pas partie ». Et n'oublions pas que cette situation est un facteur de guerre car un pouvoir illégitime a toujours tendance à choisir l'aventure extérieure pour se maintenir.

On parle beaucoup en ce moment du « Sud global » contre l'hégémonie occidentale, économique, politique et culturelle. Il faudrait faire évoluer les instances internationales pour tenir compte des évolutions démographiques, mais nous ne saurions

transiger et notre combat doit rester de propager la démocratie et la bonne gouvernance dans l'ensemble du monde.

La majeure partie des citoyens du Sud global veut vivre comme en occident, mais ils n'en ont pas la possibilité : d'ailleurs personne ne souhaite émigrer vers la Russie, la Chine ou la Corée du Nord. Il faut donc s'adresser directement à ces citoyens des pays du sud global pour les aider à démocratiser leur régime, non par des interventions militaires, mais par le contact culturel et la communication audiovisuelle (chaînes dédiées à la propagande pro-occidentale comme Radio Liberté autrefois). Nous devons par ailleurs nous appuyer sur une partie du monde pour endiguer l'autre partie qui devient menaçante.

Chine

Elle s'est engagée dans un retour au maoïsme avec Xi, la suprématie du parti unique et la domination militaire en l'Asie et en mer de Chine. C'est donc aujourd'hui la méfiance qui prédomine. Pour affronter les Etats-Unis sur la scène mondiale elle investit les institutions internationales comme l'ONU ou l'OMS, acquiert avec des fonds souverains des actifs occidentaux et dans les pays tiers les ressources dont elle manque. Elle participe au « développement » du sud global en finançant des infrastructures pour accroître son influence. Ce n'est pas sur le plan militaire que nous devons réagir mais plutôt industriel, en rapatriant en Europe une partie des productions que nous lui avons imprudemment sous-traitées, en soutenant Taïwan qui fournit la majeure partie des semi-conducteurs haut de gamme (TSMC) et en refusant la vente à la découpe de nos fleurons industriels. Mais nous devons maintenir une relation de coopération diplomatique, ne serait-ce que pour l'inciter à faire pression sur la Russie.

Russie

L'édification de la « maison commune » européenne de l'époque soviétique est compromise. Il est maintenant avéré que la nomination de l'inconnu V. POUTINE en mars 2000 a été une opération téléguidée de longue main par le FSB dont il était président, en forçant B. ELTSINE à le désigner pour successeur officiel. Dès lors toute sa politique a consisté à renforcer ce pouvoir en utilisant les méthodes habituelles des services spéciaux, faites de coups tordus et d'espionnage numérique, mais il faut bien voir qu'il avait réussi à renforcer l'influence de la Russie dans le monde, à lui redonner une **certaine fierté**, après la chute, en utilisant notamment l'énergie comme un vecteur de puissance. Le masque est tombé depuis février 2022, la confiance aussi, et la Russie se tourne désormais vers la Chine pour exporter et maintenir une capacité militaire lui permettant de prolonger sa guerre en Ukraine et espérer la gagner sur le long terme. Nous devons renoncer à tout espoir de changement de régime mais agir pour l'affaiblir en maintenant les sanctions tant qu'une négociation avec l'Ukraine n'est pas possible.

Afrique

La chute de Kadhafi a été un élément déclencheur des transformations qui ont eu lieu depuis dans le Sahel avec la progression du djihadisme, celui de la Russie et la perte d'influence de la France.

La superficie de ce continent représente 54 fois la France avec des ressources considérables : le fleuve Congo par exemple dispose du potentiel hydroélectrique le plus important du monde et le pays possède 60% des mines de cobalt. Par conséquent, il n'y a aucune fatalité à la pauvreté en Afrique et celle-ci est le plus souvent la résultante d'une mauvaise gouvernance, qui conduit à la corruption, au pillage et au gaspillage.

La Chine, la Russie et la Turquie sont devenus les premiers partenaires de l'Afrique mais agissent surtout comme des

prédateurs pour s'emparer de ses immenses richesses naturelles avec la complicité des pouvoirs locaux. Il y a donc un véritable risque sur l'avenir de ce continent, les populations ne pouvant bénéficier complètement du développement indépendant qu'elles seraient en droit d'attendre. Et aussi un risque pour nous de dépendre encore davantage de quelques pays pour nos approvisionnements stratégiques.

Nous devons donc nous démarquer des dirigeants chaque fois que possible, dénoncer leurs pratiques clanistes et favoriser les oppositions et mouvements démocratiques, en opposition à la Françafrique de Foccart ou « papamadi ».

Amérique du Nord

Les Etats-Unis n'existeraient pas sans l'Europe ni la France. Inversement, nous avons une dette vis à vis du peuple américain dont ses enfants sont morts pour nous délivrer en 1944.

Pour autant, l'Europe doit cesser d'être dépendante des USA dans les domaines économiques et militaires. Or ce n'est pas par des institutions supranationales, mais par une coopération étroite entre les principaux états européens, notamment sur le plan militaire et industriel, que nous pourrons nous libérer de ce joug (et pas non plus par des amendes ou des mesures de rétorsion). Les Electeurs-libres ont fait des propositions concrètes dans ce sens.

Amérique du Sud

Dans le combat mondial stratégique qui s'est engagé entre l'Europe et le reste du monde, nous devons impérativement **nous appuyer sur des alliés** et ceux-ci pourraient être les principaux pays d'Amérique latine : Brésil, Argentine, Chili, Mexique, Pérou… Cela passe par des signes d'amitié et de coopération dans ce sens, car ils recherchent eux aussi à s'émanciper des Etats-Unis, et les atermoiements sur la signature des accords commerciaux

avec le Mercosur n'ont plus lieu d'être, car ils pourraient devenir des partenaires de substitution. Les Electeurs-libres ont montré par ailleurs quelle orientation différente l'agriculture française devrait prendre pour se développer, et elle ne pourrait donc constituer un obstacle rédhibitoire à cette signature.

Mesdames et messieurs les députés, vous le voyez, le travail à réaliser comprend deux caractéristiques : il est herculéen, mais je sais pouvoir compter sur la détermination des ministres et de leurs administrations, il est ambitieux, mais je sais pouvoir compter sur l'attente impatiente des français de voir le secteur public réformé et tout entier affuté comme une épée au service de la France. Nous ne pouvons plus différer encore cette transformation de notre modèle public qui autrement risque d'entraîner le pays dans sa chute.

Je vous remercie.